

Résidence d'écriture cinématographique Les Filmeurs Règlement des candidatures 2022

Descriptif global :

La résidence d'écriture cinématographique proposée par l'association « Sous La Garenne » est une résidence individuelle pour se consacrer à son projet d'écriture cinématographique, accompagné ou non par un professionnel du cinéma, dans un cadre particulièrement favorable à la réflexion et à la création artistique.

Modalités de mise en œuvre :

En fonction de vos attentes et de votre expérience, l'association vous propose :

- soit un accueil en autonomie complète.
- soit un accueil personnalisé avec un accompagnement professionnel sur mesure.

L'accompagnement personnalisé peut recouvrir différentes formes : simple regard, rendez-vous réguliers ou accompagnement journalier pour une durée de 5 jours au plus sur les 15 jours de résidence. Cet accompagnement sera assuré par un professionnel partenaire de l'association (auteur, réalisateur, scénariste, monteur, ...).

La résidence d'écriture se déroule sur deux semaines, consécutives ou non. Les dates seront fixées d'un commun accord entre le résident et la structure d'accueil.

Chaque projet retenu fera l'objet d'une convention de résidence signée entre l'auteur et l'association (conditions d'accompagnement, suivi du projet, communication, etc...).

Modalités de prises en charge :

La structure d'accueil prend en charge l'accompagnement par un professionnel (si optionné), l'hébergement du résident et les quelques repas pris en commun. Elle met sa filmothèque (prêt de dvd et/ou location de films en ligne) et sa bibliothèque à la disposition du résident.

Le résident conserve à sa charge son transport et ses autres repas (l'hébergement dispose notamment d'une cuisine équipée et d'un espace salon).

Conditions d'éligibilité :

- Projet de court-métrage ou long-métrage de fiction ou documentaire sans limite de durée
- Ouvert aux auteurs francophones sans limite d'âge
- Un seul dossier par candidat
- Les projets déjà présentés lors d'appels à candidatures antérieurs ne sont pas éligibles
- Durée de 15 jours de résidence par projet.

L'auteur peut éventuellement être accompagné d'un co-auteur.

Documents constitutifs du dossier :

- un synopsis
- une note d'intention (libre mais rigoureuse) pour présenter votre projet et vos objectifs lors de cette résidence
- un CV avec vos coordonnées complètes (prénom, nom, adresse postale, mail, téléphone)
- les dates souhaitées pour la résidence

Le dossier complet doit être envoyé à l'adresse mail suivante :

associationssouslagarenne@gmail.com

Calendrier :

- Envoi du dossier entre le 20 septembre et le 20 décembre 2021.
- Annonce des lauréats le 31 décembre 2021 au plus tard.
- Résidence en 2022 sur une durée de 15 jours (hors juillet/août).

Localisation :

Résidence d'écriture cinématographique Les Filmeurs
301 chemin de la grande chaussée - 27210 Conteville
+33 (0)2 32 42 12 63 / +33 (0)6 22 62 76 79

Gares SNCF : Pont L'Evêque, Deauville, Lisieux, Le Havre

Aires de co-voiturage : Beuzeville / Honfleur/ Pont de Tancarville

Le trajet entre la gare/l'aire de co-voiturage et le site de la résidence peut être assuré par les organisateurs.

Descriptif du lieu :

Gîte écologique en pleine nature, au milieu des champs. Maison complète et indépendante. Lieu calme et tranquille. Tout le confort nécessaire dans cette vieille bâtisse paysanne normande du XVIIème siècle refaite avec des matériaux anciens et respirants (tomettes, plancher, terre paille, bois). Wifi, TV. Draps & linge de toilette fournis. Superette avec dépôt de pain et Bar-tabac au centre du village à 1km. Il est préférable mais pas indispensable d'avoir un moyen de locomotion. Prêt de vélo possible.

PS : En fonction de la prolongation des mesures relatives à l'épidémie de Covid-19, nous respecterons les gestes barrières, la distanciation sociale nécessaire ainsi que le port éventuel du masque durant la présence des auteurs sélectionnés dans nos locaux. Le pass sanitaire n'est pas obligatoire.